



Adrien QUATENNENS

DÉPUTÉ DU NORD - COORDINATEUR FRANCE INSOUMISE

QUESTION AU GOUVERNEMENT

Protection des personnels et des patients des laboratoires de biologie médicale

M. Adrien Quatennens attire l'attention de monsieur le ministre des Solidarités et de la Santé **sur les dotations en matériel de protection des personnels de laboratoire de biologie médicale.**

Alors qu'ils sont en première ligne face à l'épidémie de Covid-19, **les professionnels de santé sont nombreux à témoigner du manque de matériel de protection dans leur activité quotidienne.** Bien que tardives, le gouvernement a annoncé des mesures permettant d'assurer l'approvisionnement en matériel, masques chirurgicaux ou FFP2, en solutions hydro-alcooliques ou autres sur-blouses.

Si les personnels hospitaliers et les professionnels libéraux témoignent de la faiblesse de ces mesures, **les personnels des laboratoires de biologie médicale en font eux aussi le constat.**

Alors qu'ils sont en contact permanent avec des patients porteurs potentiels ou confirmés du Covid-19, **les conditions d'une protection optimale ne leur sont pas garanties.** En effet, les pouvoirs publics n'ont pu pour le moment équiper les biologistes médicaux de matériel de protection, pourtant indispensable pour prendre en charge les patients à risque et procéder aux analyses médicales.

Par ailleurs, alors que la multiplication des tests apparaît nécessaire face à cette crise sanitaire, **nombre des laboratoires ne peuvent garantir à ces patients à risque un circuit différencié afin de les isoler** et assurer une prise en charge sécurisée de l'ensemble des patients.

M. Quatennens interroge donc monsieur le ministre des Solidarités et de la Santé **sur les mesures qu'il compte prendre sans délai afin de garantir la sécurité des personnels et de l'ensemble des patients des laboratoires de biologie médicale.**